

MAIRIE
DE
PLUMERGAT

MORBIHAN

56400 PLUMERGAT



Compte-rendu sommaire du conseil municipal du 17 novembre 2017

✚ **Finances :**

1. Programme de voirie 2018 :

Le Conseil municipal arrête l'enveloppe financière des travaux de voirie pour 2018 à 136 037,76 € HT (tranche ferme) et 48 158,43 € HT (tranche conditionnelle). L'enveloppe de maîtrise d'œuvre s'élève quant à elle à 5 400 € HT.

2. Bilan financier 2016 de la gestion de Mériadec :

Les dépenses de fonctionnement liées à la gestion de Mériadec sont réparties entre les communes de Pluneret et de Plumergat selon une convention signée en juillet 2015. Le Conseil municipal approuve le détail des états de frais de fonctionnement pour l'année 2016 qui s'établit comme suit :

✚ Frais de fonctionnement supportés par la commune de Pluneret : 32 667,92 € dont 19 210,38 € pour la commune de Plumergat. Cette dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours, article 6558.

✚ Frais de fonctionnement supportés par la commune de Plumergat : 224 367,38 €, dont 86 085,51 € pour la commune de Pluneret. Un titre de recettes correspondant à ce montant sera émis à l'encontre de la commune de Pluneret, article 74748.

3. Décision modificative n°2017/1

Afin de pouvoir verser au syndicat Mériadec Villages la contribution aux dépenses de fonctionnement et d'investissement 2017 et, dans le cadre de la création d'un poste d'adjoint au Maire supplémentaire, le Conseil municipal modifie les inscriptions budgétaires 2017 telles que présentées ci-dessous :

CHAPITRE	ARTICLE	Réel/Ordre	Fonction	INTITULE	MONTANTS
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses					
65	6531	Réel	0	Indemnités versées au Maire et adjoints	+ 3 000 €
65	657358	Réel	0	Subvention de fonctionnement autres groupements	+ 23 000 €
022	022	Réel	0	Dépenses imprévues	- 26 000 €

4. Consultation contrats d'assurances 2018-2021 – Signature du marché risques statutaires

Au vu des conclusions de la Commission d'Appel d'Offres, le Conseil municipal décide de retenir l'offre du cabinet d'assurance GROUPAMA pour un taux de 5,90 % s'appliquant sur les rémunérations CNRACL et 2,50 % sur les rémunérations IRCANTEC.

5. Signature de la convention Morbihan Energies pour les travaux de câblage rue Anne de Bretagne

Afin de remplacer les câbles des réseaux d'éclairage public situés rue Anne de Bretagne, volés dans la nuit du 25 au 26 septembre dernier, le Maire est autorisé à signer l'estimation de remise en état. La participation du syndicat sur ces travaux s'élevant à 30 %, le reste à charge pour la commune de Plumergat s'élève à 4 270,00 € HT.

6. Défense contre les organismes nuisibles

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles apporte son aide et son expertise aux administrés de Plumergat dans le domaine de la lutte contre les nuisibles (ragondins, taupes, chenilles processionnaires urticantes, pigeons ramiers, corneilles, étourneaux, ...) depuis 2012. Afin de poursuivre cette action, le Conseil municipal décide de reconduire cette offre, moyennant une participation financière annuelle et forfaitaire de 367,78 €, pour les années 2018, 2019 et 2020.

7. Cession d'une faucheuse d'accotements hors d'usage :

Les services techniques municipaux ont remis une faucheuse d'accotements, acquise en juin 2000. Etant donné sa vétusté et le fait qu'elle ne soit pas réparable, il est décidé de la céder au prix de 450 €, sous forme de don au CCAS.

L'entreprise de terrassement et travaux publics Maxime MAHEO de Pluneret a sollicité la possibilité de récupérer cet équipement, afin d'utiliser les pièces.

8. Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor

A 16 voix contre, 2 voix pour et 6 abstentions, le Conseil municipal décide de ne pas accorder l'indemnité de conseil au comptable du Trésor.

↳ Culture :

9. Projet de médiathèque 1. Lancement d'une consultation pour le choix d'un mandataire

2. Projet de mise en réseau des médiathèques du territoire d'AQTA

L'étude de faisabilité réalisée par la société EADM (Espace Aménagement et Développement du Morbihan) a été présentée à la commission culture, réunie les 4 et 18 octobre derniers.

Le scénario de réhabilitation/extension des bâtiments situés en plein cœur de bourg apparaît le plus pertinent, le cachet architectural d'un des deux bâtiments pourra ainsi être conservé et le coût des travaux devrait être moins élevé qu'une déconstruction/reconstruction. La commission a souhaité un aménagement en rez-de-chaussée, l'étage étant consacré au stockage/archivage de matériel et d'ouvrages.

Le planning prévisionnel proposé par EADM pour ce projet prévoit un démarrage de travaux en mai 2019. Le bilan prévisionnel des dépenses s'élève quant à lui à 1 103 932 € HT, hors mobilier et fonds documentaire (valeur octobre 2017).

Le Conseil municipal donne son accord afin de déléguer à un mandataire le soin de faire réaliser l'ouvrage susvisé, en son nom et pour son compte. Le Conseil municipal décide également d'intégrer le réseau des bibliothèques-médiathèques mis en place par la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique dès construction de la médiathèque.

✚ Urbanisme :

10. ZAC Les Coteaux des Hermines : avenant à la concession d'aménagement

La concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC Les Coteaux des Hermines présentée par la société Espace Aménagement et Développement du Morbihan (EADM) a été signée le 13 novembre 2012.

Or, l'article 19 de ladite convention, et plus précisément le point 19.3 traite de la participation de la collectivité au coût de l'opération, sans qu'aucun montant n'ait à l'époque été fixé. Il est décidé, d'un commun accord avec la société EADM, de fixer cette participation à un montant maximum de 100 000 €.

✚ Administration générale :

11. Modification des statuts de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Le Conseil communautaire a adopté à l'unanimité, le 29 septembre dernier, de nouveaux statuts conformément :

- aux dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) applicable au 1er janvier 2018 pour ce qui concerne la compétence relative à l'Assainissement,
- à la pratique pour ce qui relève de la compétence "SAGE".

Le Conseil municipal, sollicité sur ce point, émet un avis favorable aux modifications des statuts de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique conformément à sa délibération n°2017DC/109 prise en date du 29 septembre 2017.

12. Approbation du rapport CLECT AQTA – transfert de charges

Le Conseil municipal approuve le rapport définitif de la CLECT tel que présenté, évaluant le transfert de charges lié au transfert des compétences :

- ✓ "promotion touristique dont la création d'offices de tourisme",
- ✓ "création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" en intégralité entraînant en l'espèce le transfert des zones suivantes :
 - Zone d'activité Plein Ouest de Quiberon,
 - Zone d'activité Kergroix de Saint-Pierre Quiberon,
- ✓ "aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage" en intégralité entraînant le transfert de l'aire d'accueil du Manio située à Quiberon.

13. Présentation des rapports annuels 2016 d'activités des services publics d'eau potable, d'assainissement et de collecte et de traitement des déchets

Le Conseil municipal prend note de la présentation de ces rapports, disponibles sur le site www.auray-quiberon.fr/auray-quiberon-terre-atlantique.

14. Autorisation donnée au Maire à ester en justice

Afin de défendre les intérêts de la commune, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice pendant la durée de son mandat. Il est précisé que cette délégation sera mise en œuvre uniquement en cas d'urgence, le Conseil municipal étant tenu informé de chaque dossier de contentieux pour lequel cette délégation serait utilisée.

15. Délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire

Le Conseil municipal prend acte des décisions suivantes prises par le Maire dans le cadre de sa délégation :

Prestation	Date de signature du devis	Entreprise	Montant HT
Diagnostic amiante avant travaux mairie annexe Mériadec	21 septembre 2017	Bureau Veritas Auray	490,00 €
Panneaux signalisation verticale (numérotation habitations, lieu-dit et place)	25 septembre 2017	Signaux Girod Avranches (50)	368,60 €
Panneaux signalisation verticale (nez îlot)	25 septembre 2017	Signaux Girod Avranches (50)	483,70 €
Voirie 2017 Le Laimer : calage des accotements	25 septembre 2017	Eurovia – Theix	1 850,40 €
Acquisition guirlandes lumineuses led	25 septembre 2017	Rode - Saint Frond de Pradoux (24)	1 598,36 €
Séparation de circuits prises Espace Les Hermines	4 octobre 2017	EERI 56 – Vannes	376,04 €

Acquisition d'une tondeuse	4 octobre 2017	Loisirs Services Ploeren	1 541,67 €
Acquisition d'un vidéo projecteur salle du Conseil municipal	13 octobre 2017	Ordinov – Vannes	1 044,17 €
Fourniture et pose d'un coffret électrique dans le cadre de la mise en place d'un marché de producteurs locaux	19 octobre 2017	LG Electricité Plumergat	642,50 €
Travaux mise aux normes accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : pose main courante accès école Arlequin bleu	24 octobre 2017	Alré Métal Plougoumelen	2 000,00 €
Travaux mise aux normes accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : pose main courante accès vestiaires sportifs stade	24 octobre 2017	Alré Métal Plougoumelen	3 000,00 €
Travaux mise aux normes accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : pose main courante accès école accueil de loisirs	24 octobre 2017	Alré Métal Plougoumelen	7 500,00 €
Acquisition de matériel ergonomique : deux souris "rollermouse"	2 novembre 2017	Société Pitchpin Brest	590,00 €
Semaine culturelle 2018 : animation musicale lors du marché de producteurs locaux	6 novembre 2017	Compagnie Assahira Lyon (69)	1 866,00 €
Semaine culturelle 2018 : animation musicale concert soirée Irlandaise	6 novembre 2017	Association FMRA Dinard	1 294,00 €
13 licences anti-virus "Kaspersky" pour 3 ans	7 novembre 2017	OMR Infogérance Caudan	924,30 €

Affiché le 23 novembre 2017

Le Maire,

Michel JALU.

